

Aide aux aidants

REPÉRER

- En consultation à l'hôpital ou chez le médecin traitant
- Lors d'une visite à domicile réalisée par un professionnel d'un service de la plateforme Autonomie Paris Saint-Jacques ou d'un service partenaire
- Par un contact téléphonique de l'aidant pour un renseignement

ÉVALUER

Les facteurs de saturation de l'aidant et les situations de pathologies chroniques et évolutives avec la grille ZARIT ou mini ZARIT

CONSEILLER ET ORIENTER

→ Pour le patient

- Mettre en place prestations sociales et services à domicile
- Instaurer interventions thérapeutiques adaptées : kinésithérapeute, accueil de jour, orthophoniste...

→ Pour l'aidant

- Favoriser l'accès à l'information sur pathologie et aides existantes : guide de l'aidant, conférences, formation pour les aidants
- Proposer des actions de soutien : groupes de parole du CLIC Centre, soutien individuel, permanence d'écoute...
- Orienter vers des associations de soutien : France Alzheimer, Aidants...
- Donner des conseils pratiques lors de visites à domicile, éducation thérapeutique

PRÉVENIR

Ne pas attendre que l'épuisement soit avéré

- Favoriser le lien avec l'extérieur (entourage ou professionnel)
- Proposer un renforcement des aides à domiciles
- Proposer des solutions de répit
- Proposer un soutien psychologique, un lieu d'écoute
- Aider l'aidant à être à l'écoute de ses propres besoins et à connaître ses limites

RÉFÉRENCES

- *Guide de l'aidant familial* : <http://www.famidac.fr/IMG/pdf/guide-aidant-familial.pdf>
- Association française des aidants familiaux : <http://www.aidants.fr>
- Plaquette des groupes de parole proposés par le CLIC Paris Centre